



COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL  
10 PLACE SAINT-ROBERT  
43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

N° 2026. 011

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de la convocation : 25/02/2026

Membres en exercice : 43 | Présents : 24 | Votants : 27 | Abstentions : 0 | Contre : 0 | Pour : 27

**SÉANCE du 5 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, jeudi 5 mars à 20 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Monastier-sur-Gazeille, sous la présidence de Jean-Marc FARGIER.

**Membres présents** : Serge VILLARD, Joël DEVIDAL, Christian CHORLIET, Hervé ROMIEU, Jean-Marc FARGIER, Jean-Claude MASSEBEUF, Fabrice FLOURY, Raphaël BONNET, Annie MAUTÉ, Stéphane SAGUETON, Fernand CHAIZE, Michel ARCIS, Michel RIBES, Chantal GUENARD, Jean-Pierre SABATIER, Philippe DELABRE, André DEFAY, Martine SIVET, Agnès MOURLEVAT, Jean CHAMBON, Raymond ABRIAL, Jean-Pierre ALLARY, Christine MIRAMAND, Francis DELMAS

**Procuration de** : Laurence DESSALCES-BONNET à Stéphane SAGUETON, François CABANES à Martine SIVET, Marie-Christine VEYSSET à Agnès MOURLEVAT

**Secrétaire de séance** : Michel ARCIS

OBJET : Vote taux TEOM

M. le Président expose que par délibération en date du 16/09/2021, le conseil communautaire a validé l'uniformisation de la TEOM au 1<sup>er</sup> janvier 2022 sur l'ensemble du territoire intercommunal. Il convient désormais de fixer le taux de TEOM applicable en 2026 (pour rappel le taux 2025 était de 12,6%).

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :**

- FIXE le taux à 12,6 % pour l'année 2026.

Le Président, Jean-Marc FARGIER

